



Le process aveyronnais qui réduit les gaz à effet de serre

cop 23

En 2015, déjà, les technologies de fertilisation autour du Bactériosol mises au point par l'Aveyronnais Marcel Mézy, marquaient les esprits lors de la COP 21 de Paris. Durant la COP 22 de Marrakech, il en fut de même en particulier grâce au programme « 4 pour 1000, les sols, pour la sécurité alimentaire et le climat »... Et ce mardi, ce sera au tour de la COP 23 de Bonn de braquer les projecteurs sur les process du Bactériosol. Car aux yeux de beaucoup de spécialistes environnementaux, à commencer par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), ce procédé de fertilisation unique, basé sur l'action des micro-organismes s'avère être un élément essentiel contre le réchauffement climatique de référence. Ces technologies, — présentées par les deux entreprises aveyronnaises, Mezagri et Sobac, qui respectivement les élaborent et les commercialisent—permet de créer rapidement de l'humus dans les sols, et de valoriser les effluents d'élevage grâce à l'action de micro-organismes.

Lors de la conférence scientifique internationale du 17 mars 2017, Stéphane Le Foll, alors ministre de l'Agriculture, annonçait la mise en place du programme

de recherche international, le « 4 pour 1000 » afin de développer la recherche agronomique pour améliorer les stocks de matière organique des sols de 4 pour 1000 par an. Une telle augmentation permettrait de compenser l'ensemble des émissions des gaz à effet de serre de la planète. Inversement, une diminution de 4 pour 1000 déboucherait sur un doublement des émissions. La séquestration du carbone dans les sols agricoles est donc une des solutions de l'agriculture pour participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Avec 30 années de recul et dix mille exploitations agricoles les utilisant, les technologies de Maurice Mézy démontrent qu'il est possible de stocker du carbone et de l'azote dans les sols (dix à quarante tonnes de carbone stockées en plus par hectare) et de réduire de façon conséquente les émissions de gaz à effet de serre (GES) engendrées par l'agriculture intensive (utilisation de produits chimiques, travaux lourds du sol, effluents et bâtiments d'élevage).

0nVnq8K8RSJLF6RyvcLkFSo34u7MEyM0hcMhkbldqadsBHKY3kRnVywVra2NDj9zpmGZj